Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 87 (1936)

Heft: 7

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dont la maîtrise est bien connue, même au delà des frontières de notre pays.

Ainsi que l'écrit, avec beaucoup de raison, un collaborateur du « Bund », il faudrait dire non pas que M. Büchler est devenu octogénaire, mais qu'il a quatre fois vingt ans, car il est resté étonnamment jeune d'esprit et jouit d'une excellente santé.

La Société forestière suisse adresse ses vœux de bonheur et de réussite les plus cordiaux, à M. W. Büchler et à l'imprimerie Büchler & Cie, à l'occasion de leur jubilé.

CHRONIQUE.

Cantons.

Fribourg. Dans sa séance du 12 mai, le Grand Conseil du canton de Fribourg a nommé inspecteur en chef des forêts M. Alfred Remy, inspecteur des forêts du III^{me} arrondissement, à Bulle. L'entrée en fonctions aura lieu en automne.

BIBLIOGRAPHIE.

Lignum. I. Dach-, Hallen- und Brückenkonstruktionen. Une brochure, grand format, de 32 pages, avec 66 figures dans le texte. Editeur: Lignum, association suisse des travailleurs du bois.

On ne saurait, aujourd'hui, négliger aucun moyen de populariser l'emploi du bois dans la construction. Le fer, l'acier, le béton lui ont fait, au cours des dernières décennies, une concurrence d'une gravité telle que les intérêts des propriétaires de forêts sont sérieusement menacés: le matériel bois est demandé de moins en moins. Et ce fut, depuis quelques années, une chute lamentable de ses prix.

Jérémiades, hélas! que les lecteurs du «Journal» ont eu à subir bien souvent déjà, et qui leur sont bien connues. Ils n'ignorent pas que nombreux sont, parmi les forestiers, ceux qui luttent courageusement contre ce fâcheux état de choses et cherchent à en atténuer les effets. En Suisse, ce sont surtout : l'Office forestier central, de Soleure; l'Association forestière vaudoise; la «Selva», à Coire; la Commission suisse du bois de feu, pour ne s'en tenir qu'aux associations. Leurs méritoires efforts en faveur d'une intensification de l'emploi du bois ont déjà donné d'appréciables résultats, ce pourquoi leurs représentants méritent d'être félicités.

A côté des associations forestières, on a eu la satisfaction, en Suisse, de voir les techniciens du bois — scieurs, entrepreneurs, charpentiers — appuyer énergiquement cette propagande en faveur du bois. Tendance bien compréhensible, au reste. Et c'est ainsi que l'association *Lignum* vient de

publier la belle brochure indiquée ci-dessus. (Constructions en bois de toits, halles et ponts). Brochure précédée d'une brève introduction de M. J. Seger, maître charpentier à Zurich, et qui comprend une série de vues photographiques de toits, halles et ponts en bois, construits pour la plupart pendant les 20 dernières années. Rien ne saurait illustrer mieux l'élégance, unie à la légèreté et à la solidité, des constructions de ce genre. On en trouve de tous les ordres de grandeur, recouvrant jusqu'à quelques milliers de mètres carrés. Ainsi, par exemple, l'atelier de réparations de la ligne du Lötschberg, à Bönigen près d'Interlaken, qui s'étend sur 4200 m² (portées de 27 et 31 m de longueur).

Nous avons eu un plaisir tout particulier de voir figurer, dans cet instructif exposé, la photographie de quelques ponts en bois, ainsi celui de Salez-Ruggel, sur le Rhin, de 150 m de longueur (3 portées de 50 m), construit en 1928 par l'entreprise W. Stäubli, à Zurich. C'est encore celui de Wangen s. l'Aar, construit en 1554 et restauré en 1934, par la maison Locher & C^{ie}, à Zurich. Un vrai tableau, d'un effet saisissant.

Toutes ces belles photographies ont été fournies par la rédaction du « Hoch- und Tiefbau », l'organe des architectes et charpentiers suisses, laquelle a prêté gratuitement la plupart des clichés utilisés.

Ce journal, ainsi que la direction de Lignum, ont fait œuvre utile en publiant cette instructive plaquette qui, nous le souhaitons, trouvera de nombreux amateurs. Tous deux ont bien mérité la reconnaissance des sphères forestières.

H. Budoux.

D' E. Staudacher: Der Baustoff Holz, Beiträge zur Kenntnis der Materialeigenschaften und der Konstruktionselemente. — Le bois comme matériel de construction. — Dissertation de l'E. P. F. 1 vol. de 118 pages. Verlag AG. Gebr. Leemann & Co., Zurich et Leipzig, 1936. Prix: 7 fr.

Lorsqu'un matériau doit être soumis à une utilisation rationnelle et poussée, il faut absolument fixer les écarts de ses propriétés, afin de pouvoir le classer en différentes catégories. Il faut en former un « choix »; sans cela la bonne et la mauvaise qualité sont mélangées, et c'est malheureusement toujours celle qui est inférieure qui détermine la résistance d'un ouvrage. Le bois, vieux matériau qui a fait ses preuves, a bien de la peine à se maintenir sur le marché de la construction. Une des causes de cet état économique indésirable est, chez nous, le manque complet de normes définissant les qualités et le choix d'un bois (celui-ci devant remplacer la « composition » d'autres matériaux).

Une meilleure connaissance du matériel bois est donc nécessaire pour créer les bases sur lesquelles on puisse bâtir la notion de qualité. Ces bases, étudiées depuis près de 30 ans en Amérique et en France, nous faisaient complètement défaut en Suisse.

Le travail de M. Staudacher vient combler cette lacune, autant qu'il est possible de le faire dans le cadre d'une dissertation.

Il nous expose — à côté des notions fondamentales et leur définition — les résultats de nouveaux essais des bois : traction, compression, cisaillement. Puis il passe à l'essai de quelques éléments d'assemblage tels que l'embrèvement simple, l'assemblage à tenon et mortaise, à tenon en queue d'arronde, à goujon d'acier annulaire avec entaille (syst. Tuchscherer), l'assemblage par plaques dentées en acier du type « Bulldog ». Ces essais se limitent généralement à des bois d'épicéa, débités en éprouvettes de petites

dimensions, sans infection ni défauts aucuns, car ce qu'il importe de connaître c'est la résistance de la matière-bois, afin de pouvoir isoler les causes de perturbations: nœuds, maladies, densité, humidité. Ces causes seront étudiées à part, et donneront lieu à une correction correspondante N, que nous appellerons « indice technologique » de la pièce de bois. Cet indice est la caractéristique d'un état individuel qui ne préjuge en rien de la qualité intrinsèque du bois constitutif.

M. Staudacher a insisté sur la représentation des courbes de déformation caractéristiques, avec leurs points critiques; en particulier, la limite d'étirage qui donne au constructeur une image spécialement frappante du travail du matériau. Citons encore ses définitions de la déformation des zones d'attaches, des forces d'attache, qui sont par expérience source de beaucoup d'erreurs. Le joint et le nœud d'assemblage sont aussi très clairement différenciés.

De nombreuses photographies illustrent les résultats de ce travail riche et condensé, fondamental à tous points de vue pour la connaissance des bois de construction.

J. Perrelet, architecte.

François Franzoni. Le bois sacré. Sonnets. Un volume in-8°. Editeur: Librairie Stock; 7, Rue du Vieux-Colombier, Paris. Prix: broché 12 fr. fr.

Les amis des arbres et de la forêt trouveront grand plaisir à lire ces beaux sonnets d'un poète suisse, pénétré de l'importance de l'arbre et qui a su en magnifier le rôle sur la terre.

Arbres de la montagne et de la plaine, arbres des champs, des bois, des rochers et des sables, forêts de toutes les régions, M. Franzoni en chante la beauté et aussi la haute utilité. Il le fait en parfait connaisseur, et l'on ne sait ce que l'on doit le plus admirer dans son œuvre : la parfaite compréhension du sujet choisi, ou le langage si poétique dont il a su le revêtir.

Ceux qui voudront se procurer ce recueil de sonnets dédiés à l'arbre — et nous nous plaisons à espérer qu'ils seront nombreux — ne manqueront pas d'être reconnaissants à l'auteur de leur procurer quelques heures d'une réconfortante jouissance artistique. C'est, dans le temps présent, une joie qui ne leur est pas souvent départie.

H.B.

Inspection fédérale des forêts, chasse et pêche. Statistique forestière suisse 1934 et moyenne des années 1930/34. 71^e fascicule du Bureau fédéral de statistique. Berne.

Le contenu de cette récente publication de la statistique forestière suisse, par notre inspection fédérale des forêts, est délimité dans l'« Introduction » qui précède les tableaux récapitulatifs usuels et signée de M. Petitmermet, inspecteur général des forêts. Nous ne pouvons faire mieux, pour orienter à son sujet, que de reproduire ce début. « Ce 5° fascicule de la 8° livraison » y est-il dit, « clôt une nouvelle période quinquennale de la "statistique forestière suisse". Aussi ne se borne-t-il pas à donner pour l'année 1934 les renseignements habituels touchant les superficies, les plantations et semis, l'exploitation des forêts publiques, son rendement en francs et le commerce des bois avec l'étranger; il indique aussi, pour ce qui concerne ces trois objets, les moyennes annuelles des cinq ans écoulés. Enfin, la consommation du bois et la mesure dans laquelle l'importation de ce produit est frappée par les droits d'entrée font, comme à l'ordinaire, le sujet des tableaux qui terminent la publication. »

Les données statistiques pour 1934 sont groupées sous forme de tableaux, puis commentées et résumées, sous les rubriques suivantes :

1° Superficie forestière. 2° Exploitation des forêts publiques. 3° Rapport soutenu. 4° Rendement des forêts publiques, en francs. 5° Semis et plants mis à demeure. 6° Commerce des bois entre la Suisse et l'étranger. 7° Consommation de bois en Suisse. 8° Charges douanières en % de la valeur des importations.

Pour la période 1930—1934, les commentaires et résumés se rapportent à ces deux questions :

1° L'exploitation des forêts publiques et son rendement en francs (4 tableaux). On y peut lire : le rendement net est, pour la période envisagée, égal à son chiffre d'avant-guerre. Il lui a même été inférieur de 15—20 % pendant les années 1932—1934. En revanche, les dépenses ont plus que doublé depuis 20 ans, alors que l'index du coût de la vie atteint 129 seulement pour 1934 (1914 = 100). En présence de ces faits, on ne contestera pas qu'il soit justifié de demander plus d'économies encore dans la gestion du domaine forestier.

2° Commerce du bois de la Suisse avec l'étranger (4 tableaux). Au chapitre des importations, notons que les 3 fournisseurs principaux sont restés l'Allemagne (36,5 %), l'Autriche (28,2 %) et la France (11 4 %). Dans la période 1925/29, l'Autriche venait en tête (31 %), suivie de l'Allemagne (24 %); la part de la France était presque du double (22,7 %) de ce qu'elle est devenue dès lors.

Les exportations se sont réparties comme suit entre les divers pays :

						1930/34	1925/29
Allemagne						4,1 %	8,9 %
France						60,1 »	39,5 »
Italie				•		34,7 »	50,3 »
Autres pays		•	•	•		1,1 »	1,3 »

La France et l'Italie, comme c'est le cas depuis longtemps, sont restées nos clients presque exclusifs.

La conclusion, en ce qui concerne notre commerce du bois avec l'étranger, est d'une note pessimiste, ce qui n'est point pour surprendre. La limitation des importations, pratiquée dès 1934, a provoqué une amélioration toute passagère, tant et si bien que les résultats de 1935 et 1936 seront sans doute les plus mauvais constatés depuis le commencement du siècle. Le marasme survenu dans l'industrie du bâtiment a fait sentir surtout son influence défavorable.

Aussi bien apparaît-il toujours plus clairement que pour remédier au mal, pour atténuer la crise que traverse le bois, il faut s'efforcer par tous les moyens de favoriser la consommation du bois dans le pays. La « Commission du bois de feu » et la « Lignum » s'y employent avec beau zèle. Souhaitons que les autorités et la population sachent comprendre qu'augmenter la consommation du bois est un devoir patriotique, auquel il conviendrait de se soumettre.

H. B.